

RESULTAT DU VOTE Nombre de votants : 23 Voix favorables : 23 Voix défavorables : 0

Abstentions: 0

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE

Séance du 21/03/2023

DELIBERATION n° CEVE – 2023 – 15 – FOA - 001

relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes de FOAD

Vu le code de l'éducation,

Vu le décret n°2022-1536 du 8 décembre 2022 portant création de l'Université Toulouse Capitole,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Capitole, notamment l'article 14.III,

Vu la charte des examens en vigueur,

Vu la délibération n°CEVE-2023-15-DES-001 du CEVE relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu les avis du Conseil de faculté de droit et science politique du 31 janvier 2023 et du 14 février 2023, du Comité exécutif de l'École de Management de Toulouse (TSM) du 10 mars 2023, et du Conseil d'école d'économie de Toulouse (TSE) du 21 février 2023,

Le conseil des études et de la vie étudiante, après en avoir délibéré, décide :

Le conseil des études et de la vie étudiante approuve les maquettes des formations ouvertes à distance (FOAD) ainsi que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des diplômes nationaux et des diplômes d'universités telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président du conseil des études et de la vie étudiante.

ANNEXES:

Diplômes nationaux

Hugues KENFACK

Licences

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit FOAD-2023-2024

MCC-LICENCE-MENTION-DROIT-PT Droit science politique-FOAD-2023-2024

Masters

MCC-MASTER MENTION DROIT PENAL PT compliance officer
MCC-MASTER MENTION DROIT DU PATRIMOINE PT compliance officer
MCC-MASTER-MENTION-ALED-M1-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT Droit des assurances-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DA-PT Droit des entreprises-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DIDE-PT Droit international et droit européen-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DI-PT Droit de l'immobilier-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DPA-PT Ingénierie du patrimoine-FOAD-M2-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DPE-PT DPSC-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DPU-PT Droit des collectivités territoriales-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-DSO-PT Droit social de l'entreprise-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-ES-PT Econométrie, Statistiques-FOAD-M2-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-MS-PT Management du sport-FOAD-2023-2024
MCC-MASTER-MENTION-SP-PT Politique et sécurité-FOAD-M2-2023-2024

Diplômes d'université

z.piemes a amverence
MCC-DU-Statistiques appliquées-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Management du sport-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Gestion pratique des TPE_PME_PMI-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Droit du dommage corporel-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Droit de la création de l'innovation et des nouvelles technologies-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Criminologie renforcée-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Contentieux du travail-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Anglais juridique-FOAD-2023-2024
MCC-DU-Acteurs du sport-FOAD-2023-2024

ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2023-15-FOA-001

Type Diplôme : MASTER										
COMPOSANTE	DROIT									
MENTION	DROIT PUBLIC									
Parcours-type	Droit des collectivités	s territoriales								
Session M1	Session unique	Les éléments ci-dessous présentent et précisent les modalités de la Délibération N°CEVE-								
Session M2	Session unique	2023-15-DES-001, relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances et des compétences des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université.								

LANGUE ENSEIGNEMENT

Français

REDOUBLEMENT

Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours

Redoublement autorisé uniquement sur accord du Président après avis du jury de diplôme.

PROFESSIONNALISATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours

Stages

En Master 1:

S'il le souhaite, l'apprenant peut effectuer un stage d'une durée minimale de 8 semaines dans le courant de l'année universitaire.

Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.

En Master 2:

Au cours de l'année universitaire, l'étudiant en formation initiale doit :

- Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois.

Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.

- Soit réaliser un mémoire de recherche.

L'apprenant en reprise d'étude doit:

- Soit effectuer un stage dans une entreprise ou une autre organisation, d'une durée minimale de trois mois.

Ce stage a pour finalité de favoriser son insertion professionnelle en lui permettant d'acquérir et de valoriser des compétences.

- Soit réaliser un mémoire de recherche.
- Soit justifier d'une présence en entreprise pendant une période d'au moins deux mois et rédiger un rapport d'activité sur une thématique validée par le responsable de formation.

Dans tous les cas, le rapport rendu donnera lieu à une notation.

Autres modalités

/

EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours

Sessions d'examen

Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année. Les examens seront organisés en présentiel ou en distanciel. La modalité retenue sera communiquée au plus tard 1 mois avant la tenue des épreuves.

Seconde chance

L'étudiant qui, du fait d'un motif impérieux et légitime dûment justifié, n'a pu se présenter à la session unique du semestre, peut être autorisé à composer à une session de remplacement, à condition d'avoir déposé une demande, accompagnée des éléments de nature à justifier son absence, au plus tard 10 jours calendaires après la fin des épreuves de la session unique. Le Président autorise l'étudiant à se présenter à la session de remplacement sur avis d'une commission dont elle arrête la composition.

VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION

Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours

Validation

Condition d'obtention d'une moyenne de 10/20 à l'année

Capitalisation/conservation

Les enseignements crédités d'ECTS sont capitalisables dès lors que l'étudiant obtient une moyenne au moins égale à 10/20

Compensation

Les UE et les semestres sont validées isolément ou par compensation

Note éliminatoire

/

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 21 mars 2023 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2023-15-FOA-001

MASTE	R 1	DROIT PUBLIC Session unique												
Parcours	-type			Collectivités ter	ritoriale	s - FOAD					Contrôle Continu	Contrôle	Terminal	Observation session d'examens
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	Observation session d examens
UE	S1	UE1 Droit des collectivités territoriales	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	
UE	S1	UE2 Droit de l'urbanisme	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	S1	UE3 Droit international et européen de l'environnement	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Écrit	45 min	
UE	S1	UE4 Contentieux constitutionnel	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	
UE	S1	UE5 Droit des finances publiques	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S1	UE6 Droit public comparé	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
Semestre	S1	Semestre 1		225	30	30	Oui	Oui						
Semestre	S2	Option : Droit des collectivités térritoriales												
UE	S2	UE7 Droit des marchés publics	Porteur	42,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	
UE	S2	UE8 Contentieux fiscal	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer
UE	S2	UE9 Droit public économique	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	S2	UE10 Droit des services publics	Porteur	37.5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	
UE	S2	UE11 Droit public de l'environnement	Porteur	37.5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE12 Droit de la fonction publique	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
Semestre	S2	Option : Droit Public des Affaires												
UE	S2	UE7 Droit des Marchés Publics	Porteur	42,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	
UE	S2	UE8 Contentieux Fiscal	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE9 Droit des Services Publics	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	S2	UE10 Droit Public Economique	Porteur	37,5	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 2 / CT 5	2	Écrit	3h	
UE	S2	UE11 Droit de la Concurrence	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		
UE	S2	UE12 Droit de la Fonction Publique	Porteur	37,5	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
Semestre	S2	Semestre 2		230	30	30	Oui	Oui						
		TOTAL ANNEE		455	60									

CONSEIL DES ETUDES ET DE LA VIE ETUDIANTE Séance du 21 mars 2023 ANNEXE - DELIBERATION n° CEVE 2023-15-FOA-001

MASTE	R 2	DROIT PUBLIC								Session un	nique			
Parcours-	type			Collectivit	tés territo	riales - FC	AD				Contrôle Continu	Contrôle Terminal		Observation session d'examens
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Porteur / Porté	Heures CM (en ligne)	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle	Si CC&CT coef CC/CT	Nbre d'évaluation minimum	Nature	Durée	
UE	S3	UE1 Droit des institutions locales	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h	
UE	\$3	UE2 Contentieux des contrats administratifs	Porteur	15	5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	\$3	UE3 Politiques publiques locales	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h	
UE	\$3	UE4 Gestion financière	Porteur	33	5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
Semestre	S3	Semestre 3		114	24	24	Oui	Oui						
UE	\$4	UES Droit de l'action économique locale	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h	
UE	\$4	UE6 Droit pénal des affaires	Porteur	20	4	4	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	\$4	UE7 Ressources humaines locales	Porteur	33	7	7	Oui	Oui	CC&CT	CC 3 / CT4	2	Écrit	3h	
UE	\$4	UE8 Droit des finances locales	Porteur	33	5	5	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Oral		Les apprenants ayant participé aux sujets forum peuvent se voir attribuer jusqu'à 2 points sur 20 supplémentaires sur la note d'examen terminal, à la libre appréciation du l'examinateur.
UE	\$4	UE9 Rapport de stage / Rapport d'activité / Mémoire	Porteur		13	13	Oui	Oui	CT (Contrôle terminal)			Rapport/Mémoire		
Semestre	S4	Semestre 4		119	36	36	Oui	Oui						
		TOTAL ANNEE		233	60									